PSE 2

Premiers secours en équipe de niveau 2

Dates et détails







Objectif de la formation et prérogatives professionnelles

Cette formation répond au besoin de disposer de secouristes capables d'effectuer des gestes de premiers secours au sein d'équipes qui participent aux opérations de secours organisées sous le contrôle des autorités publiques ou aux dispositif prévisionnels de secours.

Le PSE2 permet de tenir des emplois de chef de binôme ou d'équipier au sein d'une équipe constituée dans la sécurité civile (Association de secourisme, Sécurité civile...).

C'est aussi un prérequis pour des formations comme le diplôme de pisteur secouriste ou le SSA.

Organisation et particularités de la formation

Cette formation s'effectue en présentiel.

Lieu

05120, L'Argentière-la Bessée.

Heures totales :

29

Heures en centre :

29

Heures en entreprise :

0

Fiche RS5720

Ministère de l'intérieur et des outre-mer
05/09/2007

CRFCK

FNMNS
CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION

24 Avenue du Quartz
05120 L'Argentière-la Bessée
04.92.23.12.92 - contact@crfck.com
www.crck.com

Contenus de la formation

Le PSE 2 vous permettra de maîtriser les compétences suivantes :
L'unité d'enseignement permet aux apprenants d'acquérir les compétences suivantes :

1. Prendre en charge une personne : présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ; victime d'une atteinte circonstancielle ; présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel
2. Assurer, au sein d'une équipe : l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ; le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport
3. Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe
4. Evoluer dans le cadre juridique applicable à leur action de secours et dans le respect des procédures définies par leur autorité d'emploi
5. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
6. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
7. Adapter leur comportement à la situation ou à l'état de la victime.



Publics et prérequis

Etre titulaire du PSE1 et à jour de la formation continue.

L'âge d'accès minimal est de 16 ans, les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale.

Publics en situation de handicap

Des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

Matériel nécessaire

Tenue vestimentaire permettant les mises en situation et les ateliers pratiques des gestes de premiers secours.
Matériel de prise de notes.



Financements possibles

Auto-financement, CPF.

CRFCK
FNMNS
CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION
24 Avenue du Quartz
05120 L'Argentière-la Bessée
04.92.23.12.92 - contact@crfck.com
www.crck.com